



Le Ministre

Porto- Novo, le *14 octobre* 2024

N° *6189*/MEMP/DC/SGM/DSI/SP

A

- Madame et Messieurs les Directeurs Départementaux des Enseignements Maternel et Primaire (Attention : DDEMP, C/CS, et D/EPP) ;
- Messieurs les Directeurs des Ecoles Normales d'Instituteurs ;

L'Investigateur

Objet : Réouverture du registre de mise à jour et/ou inscription du personnel sur la plateforme EDUCMASTER.

Référence : Note N° 0678/MEMP/DC/SGM/DSI/SP du 15 avril 2024.

Dans le cadre de la consolidation des données du sous-secteur des enseignements maternel et primaire et conformément à la note ci-dessus référencée, il vous a été demandé d'organiser, sur la plateforme EDUCMASTER à travers le lien <https://emp.educmaster.bj>, l'opération de mise à jour des données du personnel en service sous vos ordres. Mais au terme du délai fixé, force est de constater que cette opération n'a pas pris en compte tout le personnel indiqué et a également manqué de rigueur dans sa mise en œuvre à des niveaux donnés.

A titre exceptionnel, le registre de mise à jour des données du personnel est réouvert du **mardi 15 au jeudi 17 octobre 2024 délai de rigueur**.

A cet effet, et dans le but d'avoir des données actualisées, **vous avez l'obligation de renseigner systématiquement, sur la plateforme, tous les champs prévus sur la page de mise à jour des données.**

En tout état de cause, les responsables des structures qui ne s'exécuteraient pas dans les délais prescrits seront seuls responsables des déconvenues qui en découleraient.

Un point écrit du niveau de mise à jour des données du personnel sera fait par département au Secrétaire Général du Ministère, **le jeudi 17 octobre 2024 à 16 heures précises.**

J'attacherai du prix au respect strict des présentes instructions.



Pour le Ministre et P.D.,
Le Secrétaire Général du Ministère

Thomas SIMBOSSA TCHAO